

# L'histoire des Florales

NICOLET (NFL) — Les premiers festivals de fleurs datent de trois siècles avant l'ère chrétienne, rien de moins, alors on peut penser que les Florales de Montréal, cette année, auront une histoire et constitueront un lieu de rencontre exceptionnel entre l'homme et la nature.

Tel est, du moins, la présentation qu'en fait M. René Paquet, membre du comité directeur et représentant du ministère de l'Agriculture, alors qu'il s'adressait aux membres du club Richelieu de Nicolet. "Le visiteur s'y promènera entre les fleurs et la verdure, le silence et le son, la lumière et le spectacle, l'air et l'eau fraîche", a-t-il expliqué.

Il devait, par la suite, raconter l'histoire de ces florales et le rôle qu'ont joué les fleurs dans l'histoire. Par exemple, la déesse Flore à la couronne fleurie, que l'on voit encore sur quelques pièces de monnaies italiennes, était, chez les latins, la déesse des fleurs. C'est en son honneur que les Florales, célébrées du 28 avril au 3 mai, furent instituées en l'an 238 av. J.-C. sur les conseils des oracles sibyllins. Un temps fut même consacré à Flore sur l'Avantin.

Les Florales donneront lieu à la licence la plus totale. Les courtisanes en firent leur saison de prédilection. Le peuple jonchait les chemins de roses, chantaient des hymnes de joie et se li-

vrait au plaisir de la bonne chère.

Ces jeux disparurent avec la décadence de Rome, mais la culture des fleurs s'est poursuivie et développée au point qu'au Moyen Âge, les Arabes en furent les maîtres. Au XVIe siècle apparurent des jeux floraux dont l'objet était littéraire et dont les prix étaient constitués de fleurs. Sous la Renaissance, les traditions gréco-romaines et arabes ont convergé vers l'Europe plus spécialement en Belgique, en Hollande et en France.

La Belgique possède la plus ancienne société d'horticulture, A Gand, la ville de Flore, un organisme chaque année deux expositions l'une au printemps et l'autre au sein de l'hiver, depuis 1809. Cette société fit construire un palais pour y abriter tous les cinq ans, un grand festival. Alors la France, la Russie, la Hollande l'Allemagne et l'Angleterre y participèrent régulièrement.

Depuis dix ans, 14 Florales internationales ont eu lieu en Europe. Pour la première fois, ces Florales sortiront de l'Europe et se tiendront à Montréal.

Elles auront lieu sur une période de trois mois et demi, à compter du printemps. Elles se dérouleront en deux temps et en deux endroits. Les Florales intérieures auront lieu au Velodrome du parc Olympique du 17 au 29 mai; et les Florales extérieures à l'Île Notre-Dame du 31 mai au 1er septembre.

# Il ne manque que 7 députés pour donner à M. Clark un gouvernement majoritaire

SOREL (LB) — "Les Québécois vont peut-être saisir la deuxième chance qu'ils ont d'être présents à l'intérieur du prochain gouvernement que M. Joe Clark sera invité à former à l'issue des élections du 18 février".

C'est ce que déclarait dimanche après-midi, à Sorel, le ministre des Services et Approvisionnement, M. Roch LaSalle, député de Joliette, qui participait à l'assemblée de l'Association conservatrice du comté fédéral de Richelieu.

"Le Parti conservateur a fait élire, au mois de mai dernier, 135 députés, et selon une enquête sérieuse, nous avons, a dit M. LaSalle, la conviction que ces 135 dé-

putés sont capables de se faire réélire. Il ne manque que 7 députés pour donner à M. Clark un gouvernement majoritaire.

Le PC compte sur le Québec pour avoir ces 7 députés qui permettront aux Québécois d'être présents à l'intérieur du nouveau gouvernement et d'avoir du même coup suffisamment de représentation pour débloquer des dossiers importants touchant le Québec, que les libéraux, depuis trop longtemps, ont refusé de régler."

Les relations fédérales-provinciales se déroulent dans un meilleur climat que du temps des libéraux, a souligné le député de Joliette, en ajoutant qu'au cours des derniers six mois, le gouver-

nement du Québec n'avait pas attaqué le fédéral comme il le faisait auparavant.

"Grâce au Parti conservateur, le Québec va recevoir un montant de \$100 millions additionnels provenant de Loto-Canada qui a été remis aux provinces. D'autres projets, intéressant le Québec, seront annoncés avant le 18 février", a dit M. LaSalle.

L'objectif du Parti conservateur, a ajouté le député de Joliette, est de prouver, à l'ensemble du Québec, que le seul gouvernement qui peut sauver le Québec, c'est le gouvernement conservateur.

"Nous allons discuter du partage des pouvoirs, sauf la séparation", a dit M. LaSalle.



(Photo PC) Le ministre Roch LaSalle

# Les principaux intéressés disent non au sens unique

SOREL (LB) — Le conseil municipal de la ville de Sorel recevait dernièrement une demande à l'effet de procéder à une étude afin de voir s'il ne serait pas préférable de mettre la rue St-Jean-Baptiste à sens unique, entre le chemin Sainte-Anne et la rue Georges, ainsi que la rue Georges, entre la rue Jean-Baptiste et la rue Guevrement.

Cette étude fut confiée aux Services techniques de la ville de Sorel.

Etant donné que cette demande concernait un quartier très restreint et bien dé-

fini de la ville, et que les principaux usagers de ces rues étaient principalement des résidents de ces mêmes rues et que ceux-ci seraient directement affectés par la décision qui serait prise par le conseil municipal, les services techniques, de soumettre M. Jean-C. Goulet, ingénieur, ont donc consulté les résidents de ces rues de même que ceux de la rue Boucher, afin d'obtenir leur opinion sur cet éventuel changement à la circulation automobile.

Les personnes intéressées ont donc reçu une lettre-questionnaire.

"Sur une possibilité de 77

réponses, nous en avons obtenu 33", a indiqué M. Goulet. De ce nombre, 30 personnes (56,61%) préféraient le statu quo, c'est-à-dire garder la circulation automobile dans les deux sens sur ces rues, 8 personnes (15,09%) auraient aimé un sens unique, direction ouest-est sur la rue Georges, et un sens unique, direction nord-sud sur la rue Jean-Baptiste, enfin 15 personnes (28,30%) voulaient un sens unique direction nord-sud sur la rue Jean-Baptiste et un sens unique, direction est-ouest sur la rue Georges.

"Considérant que la majo-

rité des personnes consultées préféreraient laisser la circulation dans les deux sens et considérant également que le fait de mettre ces deux rues à sens unique, quelle que soit la direction choisie, aurait entraîné une augmentation de la circulation automobile sur le chemin Sainte-Anne, lequel est déjà suffisamment engorgé, nous avons recommandé au conseil municipal de laisser la circulation dans les deux sens sur ces deux rues. Notre recommandation fut acceptée par le conseil municipal de la ville de Sorel" de conclure M. Jean-C. Goulet.

# Le projet Ryan serait suicidaire pour le Québec

— Robert Prévost

SOREL (LB) — "En présentant son projet de fédéralisme renoué, M. Ryan s'est livré à un exercice brillant, mais dont l'application serait suicidaire pour le Québec", a commenté M. Robert Prévost, président du Parti québécois de Verchères, réagissant à la publication du projet de réforme constitutionnelle du Parti libéral du Québec.

"Le projet du Parti libéral perpétue la minorisation du peuple québécois dans le système fédéral. Déjà, lorsque Claude Ryan disait choisir le Québec et le Canada, on aurait pu lui rappeler que l'on ne peut servir deux maîtres à la fois et qu'on ne peut être à la fois autonome et minoritaire dans la prise de décision. Ce projet fait, hélas! du Québec, une province comme les autres", a expliqué M. Prévost.

"Jusqu'à la parution du document de M. Ryan, et dans l'éventualité d'un non, on pouvait déjà prétendre qu'un non serait néfaste au Québec, le 'non' élevant par la suite tout pouvoir de négociation pour une nouvelle entente quel que soit le parti qui assume ensuite le pouvoir à Québec".

Selon M. Prévost, il apparaît encore plus dangereux, depuis la présentation des propositions de réforme du PLQ, de voter "non". "Le projet de réforme du PLQ équivaut à ravalier le Québec au rang d'une province comme les autres, et à nier, dans l'hypothétique d'une nouvelle constitution, le caractère spécifique du peuple québécois".

président du Parti québécois de Verchères, malgré qu'on prétende en donner la responsabilité aux provinces, on revient, à toutes fins utiles, à justifier le libre choix de la langue d'enseignement qu'on veut inscrire

dans la constitution canadienne et qui sera vérifiée, par conséquent, par les organes du Conseil fédéral.

"Parce qu'il part d'un principe abstrait (conserver une fédération sans même

rechercher une véritable confédération), ce projet cherche des accommodements pour l'ensemble du Canada plutôt que d'admettre que le problème fondamental en est un de relations entre deux peuples".

# Assemblée spéciale du conseil, ce soir

BECANCOUR (NFL) — Le conseil municipale de Bécancoeur tiendra une réunion spéciale, ce soir, à l'endroit habituel, pour traiter de plusieurs sujets qui ont connu des développements permettant de prendre immédiatement des décisions et ainsi libérer l'ordre du jour de la prochaine assemblée prévue pour le 4 février.

Ainsi, les conseillers auront à statuer sur le zonage agricole que tous ont décidé de rejeter. Il appert que le projet de zonage présenté par la Commission de pro-

tection du territoire agricole ne peut être accepté par la ville parce qu'il restreint trop le potentiel d'expansion urbaine.

On y attribuera également le contrat d'empoisonnement sanitaire à la firme René Cyrenne inc. qui avait été le plus bas soumissionnaire étant donné que Terpel Construction n'était pas disposé à accepter ce contrat dans les conditions actuelles, les délais étant dépassés.

Les conseillers ont longuement discuté de l'opportunité de solliciter des con-

tribuable la permission d'augmenter leur salaire et celui du maire. C'est ainsi que l'un deux déposera finalement un avis de motion au cours de cette assemblée pour agir en ce sens.

Enfin, deux autres sujets importants feront l'objet des délibérations du conseil, soit le renouvellement de l'entente avec le Parc et le mandat à l'architecte Roger Leblanc de préparer les plans d'aménagement du Manoir Bécancoeur pour y installer les bureaux de l'hôtel de ville.

# Chez Tricots Richelieu de Sorel Offres patronales rejetées à 92%

SOREL (LB) — C'est dans une proportion de 92 pour cent que les 125 employés syndiqués de la compagnie Tricots Richelieu, de Sorel, se sont prononcés contre les dernières offres patronales en vue du renouvellement de leur convention collective expirée depuis le 19 novembre dernier.

Les négociations portent sur une convention d'une durée de trois ans en ce qui concerne les clauses normatives et de deux ans pour les clauses salariales, le contrat devant être ouvert pour renégocier les salaires, la troisième année.

La compagnie offre une augmentation des salaires de \$0.45 l'heure pour chacune des deux premières années du contrat. Le syndicat, lui, demande une hausse salariale de \$1 l'heure pour chacune de ces années.

Les syndiqués veulent obtenir deux congés payés de plus, soit les lendemains de Noël et du Jour de l'An. La compagnie accepte le lendemain de Noël pour la première année du contrat et reporte l'autre congé à la troisième année, ce que refusent les syndiqués.

En ce qui concerne les vacances, le syndicat demande cinq semaines après 25 ans de service. La compagnie se dit prête à accepter cette demande pour la deuxième année du contrat. Les syndiqués exigent dès la première année.

Les employés de la compagnie Tricots Richelieu sont membres d'un syndicat de la CSD (Centrale syndicale démocratique) affilié à la Fédération canadienne des travailleurs du textile.

Une nouvelle rencontre entre les deux parties est prévue pour vendredi le 25 janvier.

# dans nos régions

PRINCEVILLE (GAB) — Le rapport des absences pour la dernière partie de 1979, en ce qui concerne les élèves de la commission scolaire Prince-Daveluy, laisse voir que la situation continue d'être très satisfaisante; 4% est le plus haut taux d'absence à l'une des écoles alors que la moyenne, pour l'ensemble, ne dépasse pas 2%. D'autre part, les commissaires ont convenu de maintenir la politique de tenir une session dans chacune des écoles du territoire, initiative qui permet de rencontrer la population de chaque milieu. Le calendrier est le suivant: le 13 février à Saint-Rosaire-d'Arthabaska; le 12 mars, à Lemieux, 9 avril à Saint-Norbert-d'Arthabaska et le 14 mai à Daveluyville.

## Identification municipale

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Les rangs ainsi que les portes seront identifiés par des numéros à Saint-Louis-de-Blandford. Le conseil municipal a adopté un règlement à cette fin et un montant de \$2.000 est mis en disponibilité pour l'achat et l'installation des plaques et panneaux. D'autre part, Mlle Aline Smith, maire, et conseillers sont à négocier avec les postulants parmi lesquels on choisira un successeur à Mme Thérèse M. Leclerc, secrétaire-trésorière de la municipalité; la démission de cette dernière est effective depuis le 31 décembre 1979.

## • Maire suppléant nommé

PRINCEVILLE (GAB) — Le conseil municipal, paroisse de Princeville, a choisi M. Peter Heeremans junior comme maire suppléant pour les six premiers mois de 1980. D'autre part, les édiles ont choisi la soumission faite par M. Laurent Turgeon de Plessisville comme étant la plus avantageuse parmi les deux ouvertes pour la cueillette des vidanges. Quant au taux de l'intérêt à charger sur les taxes payées en retard par les contribuables, il est fixé à 1/2% par mois pour l'année qui commence. Au domaine des requêtes, le maire Fernand Rivard et les conseillers ont pris en considération celles présentées par MM. Pierre Brie et Raoul Paquet pour le creusement de cours d'eau; les demandes sont transmises à qui de droit.

## • Taux foncier définitif

PLESSISVILLE (GAB) — Le maire de Plessisville paroisse, M. Jean-Paul Dubois, et les conseillers, ont convenu de fixer un taux définitif pour 1980 en ce qui concerne l'impôt foncier pour cette année. Ce taux sera rendu public par Mme Lise Michaud, secrétaire-trésorière du conseil municipal, qui fera parvenir les avis de cotisations aux contribuables. Une telle décision fait suite à la documentation reçue de Québec en rapport avec la nouvelle fiscalité. D'autre part, les édiles ont renouvelé pour deux ans l'entente avec Evimbec pour l'évaluation des propriétés, rôle et revisions.

## • Incendies mineurs en décembre

PLESSISVILLE (GAB) — Le territoire desservi par la brigade des pompiers de Plessisville a presque complètement été épargné par le feu en décembre. Un début d'incendie au magasin Coop et du feu dans une automobile sont les deux seuls cas qui ont nécessité l'intervention des sapeurs durant cette période, précise M. Robert Godbout. Il ajoute que c'est la le résultat de la campagne de publicité faite auprès de la population, campagne qui donnait l'accent sur la prévention des incendies.

## • Candidat du PCO

VICTORIAVILLE (JR) — M. Michel Dumont, 31 ans, d'Arthabaska, sera candidat du Parti communiste ouvrier dans la circonscription de Lotbinière aux élections du 18 février. Figure bien connue au sein du mouvement syndical dans les Bois-Francs, M. Dumont profitait d'une conférence de presse pour annoncer sa candidature et donner des détails sur la philosophie du Parti communiste ouvrier. "Encore une fois en moins de six mois, les partis libéral et conservateur, partis étroitement liés à la haute finance, tentent de s'arracher nos votes pour contrôler le pouvoir. Nous, les ouvriers, on n'a rien à attendre des partis des patrons; c'est notre propre parti qu'il faut bâtir", de dire le candidat PCO. Il poursuit en disant que tout ce que dix années de régime libéral ont apporté, c'est une région de sous-développement.

## • Nicole Ethier candidate

VICTORIAVILLE (JR) — C'est avec grand enthousiasme révolutionnaire que le Parti marxiste-léniniste du Canada annonce la candidature de Nicole Ethier, 23 ans, ouvrière du textile, dans le comté de Lotbinière, aux prochaines élections fédérales.

Le Parti marxiste-léniniste du Canada présente 181 candidats au Canada dont 61 au Québec. Le programme minimum du PMLC est de faire payer les riches pour la crise. Il se dit le seul parti qui présente une solution pour la crise et qui dit la vérité aux ouvriers et aux masses du peuple. Le PMLC s'oppose à la fraude de l'indépendance de Lévesque et à la fraude de l'unité de Trudeau, Clark et cie. Il lutte pour la libre union du Québec avec le Canada et il reconnaît le droit du peuple du Québec à l'autodétermination et à la sécession si le peuple québécois le desire. Il soutient qu'il faut voter non au référendum sur la soi-disant souveraineté-association de Lévesque. Le PMLC s'oppose à la fascisation de l'Etat et aux préparatifs de guerre des riches, la guerre étant la "solution que les riches préparent pour "sortir" de la crise".

## • Le PCO présent dans Richelieu

SOREL (LB) — M. Jean-Paul Cadorette, membre du Parti communiste ouvrier (PCO), sera candidat dans le comté fédéral de Richelieu aux élections générales du 18 février. Membre de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada depuis 1977 et du PCO depuis sa fondation, Jean-Paul Cadorette ouvrier de la construction, s'est fait le porte-parole de la ligue dans la région de Sorel. Il s'est particulièrement fait connaître par ses appels publics aux luttes des ouvriers de Fer et Titane et des Actiers Atlas et par ses appels à l'unité entre les travailleurs de secteurs public et privé.

Agé de 39 ans, M. Cadorette a comme agent officiel, M. Jean Ouellet, ouvrier de Fer et Titane.

## • Eclairage amélioré

PRINCEVILLE (GAB) — L'amélioration de l'éclairage des intersections donnant sur le boulevard Carignan, à Princeville, donne lieu à une demande à l'Hydro-Québec, de la part des édiles. Des additions sont devenues nécessaires par suite du développement domiciliaire dans cette partie du territoire urbain. D'autre part, les conseillers font une analyse de la situation en ce qui a trait à l'actuel service de la police. Le contrat en vigueur avec la Fraternité des policiers est à renouveler.

## • Inspecteur municipal choisi

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Le maire, Mlle Aline Smith, de Saint-Louis-de-Blandford, et les conseillers ont nommé M. Valmore Boucher inspecteur municipal pour 1980. Par ailleurs, les édiles ont procédé à une analyse du projet en voie de réalisation pour le numérotage et l'identification par des plaques, des rangs et portes. Le "Carré Saint-Louis" qui est la salle municipale, sera également identifié par une plaque appropriée.

# Artisans en construction Une nouvelle association

par Roger Levasseur

VICTORIAVILLE — Pour la première fois, les entrepreneurs artisans en construction du Québec auront leur outil pour défendre leurs intérêts. En effet, de par le travail d'un groupe

# Association d'éleveurs fort vivante

PLESSISVILLE (RL) — Même si elle n'existe que depuis un an, l'Association des éleveurs progressifs du comté de Mégantic est fort vivante.

M. Marcel Vigneault, président de cette association, a brosse un bref historique du groupement lors d'une récente rencontre à la salle du festival de l'étable de Plessisville. M. Vigneault a ainsi noté que l'Association des éleveurs progressifs du comté de Mégantic avait vu le jour le 13 décembre 1978. Comptant 40 membres au départ, l'association en compte aujourd'hui plus de 150.

M. Vigneault a souligné que le but de l'association était de faire en sorte que les membres soient de plus en plus professionnels et qu'ils soient mieux connus dans un rayonnement plus élargi. L'an dernier, l'association a organisé des visites de fermes, des après-midi d'étable, une visite de citoyens à la ferme où il y a eu plus de 1.000 personnes. L'activité majeure de l'association fut, certes, l'encan où les animaux vendus totalisèrent l'impressionnant montant de \$210.000.

Le président Vigneault nota aussi que les membres ont des ententes de lettres imprimées à leur nom et à celui de l'association. Les membres ont même leurs propres cartes d'affaires.

L'Association possède un gérant en la personne de M. Georges Jutra, de Plessisville. On apprécie également la collaboration éprise de l'agronome Denis Remillard.

Pour 1980, l'Association des éleveurs progressifs du comté de Mégantic possède un programme chargé d'activités et le président Vigneault invite tous les éleveurs à adhérer à l'Association.

d'artisans de la région de Victoriaville, l'APEAC est née. L'Association provinciale des entrepreneurs artisans en construction est incorporée depuis le 29 août 1979.

Claude Roy, de Victoriaville, directeur général de l'association explique quelques raisons qui ont motivé la fondation de ce groupement: "Depuis plus de 10 ans, sinon depuis toujours, on élabore, adopte, proclame toutes sortes de lois, règlements, décrets, codes et normes qui s'appliquent à l'artisan et l'impliquent, mais il n'est pas consulté et il est seul."

Les artisans doivent faire face à des organismes puissants comme le ministère du Travail et de la main-d'oeuvre, L'Office de la construction du Québec, la Régie des entreprises en construction du Québec, l'Office de protection du consommateur, la commission du salaire minimum, de l'assurance-chômage, etc. Bientôt les artisans en construction auront une voix. Ils auront à leur disposition un groupement fort qui les représentera auprès des organismes gouvernementaux de façon positive. Ils seront regroupés et participeront à la préparation des règlements qui les affecteront. Ils auront leurs propres véhicules de promotion et se donneront les services dont ils ont besoin."

Rencontres régionales — Même si un nombre important d'artisans en construction font déjà partie de l'association, des rencontres régionales sont prévues afin d'expliquer les buts et services de l'APEAC et de faire le point sur la situation actuelle des artisans et de parler de leurs obligations nouvelles.

Ainsi le 21 janvier, une rencontre a eu lieu à l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe pour les artisans de cette ville et les environs. Le jeudi, 24 janvier, une rencontre aura lieu au motel Quatre-Saisons du Bon Conseil pour les artisans de Drummondville, Victoriaville, Trois-Rivières et la région.

Le lundi 28 janvier, une rencontre d'information se tiendra à Sherbrooke, le mercredi 30 janvier à Joliette le lundi 4 février à Saint-Jérôme et le mercredi 6 février à Québec.